



Auch, le 12 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dégradations routières dans le Gers : des travaux lourds engagés cette semaine par le Département

Le Conseil départemental du Gers appelle à la responsabilité collective face aux atteintes portées aux infrastructures publiques et à l'économie du territoire.

Face aux actions menées ces dernières semaines dans le Gers par le monde agricole, ayant entraîné des blocages et des dégradations ciblées d'infrastructures routières, le Président du Conseil départemental du Gers, Philippe Dupouy, souhaite exprimer une position claire, responsable et équilibrée.

Le Département du Gers entend et comprend la colère, l'inquiétude et les difficultés profondes que traverse le monde agricole, confronté à des crises structurelles durables. La collectivité départementale demeure pleinement mobilisée aux côtés des agriculteurs gersois et relaie régulièrement leurs revendications légitimes auprès de l'État.

Pour autant, le Conseil départemental du Gers ne peut ni accepter ni cautionner des dégradations qui portent atteinte aux infrastructures publiques, entravent la mobilité quotidienne des habitants et fragilisent durablement l'économie du territoire depuis près d'un mois.

Les dégâts constatés sur la RD 1124, axe structurant reliant Auch à Toulouse, empêchent aujourd'hui une circulation fluide des usagers, des salariés, des médecins, des entreprises et des services de secours, avec des conséquences directes sur l'activité économique du département. Des dégradations importantes sont également observées sur les ronds-points de Saint-Cricq et de la Hurée, à Auch, nécessitant désormais des travaux lourds de remise en état.

La Direction Routes et Mobilités du Conseil départemental a engagé dès aujourd'hui plusieurs chantiers mobilisant des moyens humains et financiers importants, afin de rétablir la sécurité et la continuité du réseau routier. Les premiers travaux sur la RD 1124 à Pujaudran consistaient en la réfection du revêtement bitumineux sur plusieurs mètres afin de réparer les dégradations causées par les incendies et le passage d'engins agricoles. Ces travaux ont été achevés en fin de journée. Le montant de ces travaux s'élève à plus de 25 000 euros.

Parallèlement, une équipe d'agents des routes intervient sur le tronçon de la RD 1124 entre Auch et Aubiet afin d'évacuer plus de 200 mètres de lisier et de dégager les déchets (paille, pneus et autres

détritus). Après réparation de la chaussée, une voie de circulation sera rétablie dans un premier temps dans les deux sens.

Le Président du Conseil départemental alerte sur le fait que la reprise ou la poursuite des blocages entraîne mécaniquement un report du trafic vers le réseau routier secondaire. Or, ce réseau, non dimensionné pour supporter un trafic dense et des poids lourds, a déjà subi des dégradations importantes, compromettant durablement la sécurité des usagers et générant une augmentation significative des coûts de réparation pour la collectivité. A titre d'exemple, des équipes sont actuellement mobilisées en urgence pour la réparation de nids de poule formés sur les axes secondaires utilisés comme itinéraires de déviation, notamment sur la RD 924.

Dans ce contexte, la conduite, la sécurité et la pérennité des travaux engagés sont directement conditionnées à l'arrêt des actions de dégradation. Toute reprise de mobilisations accompagnées de nouveaux dommages risquerait de compromettre ces interventions, au détriment de l'ensemble des Gersois.

Le Gers est un territoire où agriculture, économie locale, mobilités et attractivité sont étroitement liés. Fragiliser les infrastructures routières, qu'elles soient structurantes ou secondaires, revient à pénaliser collectivement le territoire, y compris le monde agricole lui-même.

À ce jour, le montant du traitement des déchets déposés sur les routes depuis un mois de mobilisation s'élève déjà à 5 millions d'euros pour le Département. Cette facture ne tient pas compte des détériorations sur le réseau routier gersois qui nécessiteront des travaux conséquents au détriment des finances publiques locales.

Le Mot du Président

« J'entends et je respecte la colère du monde agricole, ainsi que les difficultés profondes auxquelles les agriculteurs sont confrontés depuis de nombreux mois. Mais j'en appelle solennellement à la responsabilité de chacun. Le respect des biens publics et la sécurité des personnes doivent rester des principes intangibles. Les formes de mobilisation doivent être compatibles avec la continuité de l'activité économique et la libre circulation des usagers.

Les réponses attendues par les agriculteurs relèvent avant tout de décisions nationales et européennes. Elles doivent être obtenues par un dialogue constructif et exigeant avec l'État.

*Le Conseil départemental du Gers restera pleinement engagé aux côtés de l'agriculture gersoise. Nous continuerons à la défendre avec détermination, tout en veillant à préserver nos infrastructures, la sécurité des usagers, notre économie départementale et la cohésion de notre territoire. » - **Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers***



















